



Le secteur de l'automobile et les usages des conducteurs sont en constante évolution. L'assurance luxembourgeoise n'est pas en retrait et innove, en matière automobile aussi, pour accompagner les évolutions de la société. La preuve par cinq !

Par ordre alphabétique...

**Allianz** propose des produits d'assurance automobile complets et modulables aux particuliers et aux entreprises. L'assurance dommages au véhicule couvre les garanties classiques (vol, incendie, bris de glace et dégâts matériels) avec remboursement en valeur à neuf sans franchise. Une formule *all in* étend la couverture aux pneumatiques endommagés par suite de vandalisme, au bris des rétroviseurs, aux coûts de réparation du moteur suite à une erreur de carburant, à la perte des clés et aux bagages transportés comme le matériel électronique. La garantie Assistance couvre l'assistance au véhicule et à ses occupants y compris en cas de panne. Pour les entreprises ayant des besoins spécifiques, Allianz offre des couvertures sur mesure en fonction de l'activité de l'assuré.

**AXA** innove avec l'application pour SmartPhone *MyAXA* téléchargeable sur l'App store luxembourgeois et sur Google play. Depuis son lancement il y a quelques jours, tous les clients ont accès en 1 clic à leurs contrats. Ils y trouveront tous les documents liés au contrat, le détail des garanties, le montant des factures et la date de leur prochain prélèvement. *MyAXA* donne également la possibilité de déclarer un sinistre grâce à un formulaire pré rempli avec toutes les données du contrat. Ne reste plus qu'à indiquer les dommages au véhicule et joindre éventuellement une photo de l'accident. *MyAXA* permet aussi de contacter directement l'Assistance ou son conseiller.

Tous les contrats de la famille sont regroupés et accessibles, qu'il s'agisse d'assurance auto, habitation, santé ou épargne.

**Bâloise** vient de lancer *GoodDrive*, la toute première assurance automobile télématique au Luxembourg. Le principe de cette « assurance auto connectée » est simple : les jeunes conducteurs (moins de 8 ans de permis) qui ont une conduite sérieuse pourront économiser jusqu'à -30% sur leur assurance auto sous forme de bons de réduction. Cette innovation prolonge l'aventure Game of Roads 1 et 2, l'app de jeu lancée en 2015 et téléchargée par plus de 10.000 jeunes conducteurs. *GoodDrive* poursuit dans le même esprit en prodiguant des conseils de conduite personnalisés, des jeux et des challenges permettant d'améliorer sa conduite. Avec cet outil digital et ludique, Bâloise encourage et motive une conduite responsable des jeunes conducteurs.

Du côté de **Foyer**, le nouveau conducteur et les dernières évolutions ont également été pris en compte pour mettre l'assurance automobile aux goûts du jour. Les équipes ont travaillé sur des tarifications adaptées aux véhicules les plus innovants en termes de sécurité et aux voitures hybrides et électriques. La couverture bris de glace a été revue à l'aune des récentes évolutions technologiques (pare-brise intelligent, HUD). Chaque profil de conducteur dispose d'une offre adaptée. Plusieurs possibilités sont également offertes aux assurés lors d'un sinistre. Ils peuvent choisir le véhicule de remplacement, le type de forfait. Enfin, Foyer se préoccupe de la famille au sens large en proposant une couverture des frais vétérinaires pour les animaux de compagnie blessés dans le véhicule.

**Lalux** propose 4 packages d'assurance automobile avec une version incluant la protection du Bonus/Malus en Casco. Plusieurs options peuvent être combinées pour répondre aux besoins individuels : couverture de la perte totale, protection de la valeur d'achat du véhicule neuf ou d'occasion, ou encore véhicule de remplacement de catégorie supérieure. En matière d'indemnisation, Lalux permet à ses clients de suivre les principales étapes de la gestion de leur sinistre via SMS.

*lalux* for you est un espace personnel sécurisé qui permet la consultation des couvertures assurées et l'accès illimité aux documents utiles (comme le certificat d'impôt).

Enfin, Lalux permet au propriétaire du véhicule de désigner le garage de son choix et l'expertise est réalisée par des experts agréés indépendants.